

Fondée en 1965, FAPROSID s.r.l. est une société entièrement italienne qui conçoit et fabrique des masselottes pour les aciéries, des manchons (exothermiques et isolants) pour les fonderies sur son site de production de plus de 13 000 mètres carrés, situé dans la commune d'Adro (BS) - Italie, avec la possibilité d'intégrer les fournitures à la commercialisation d'accessoires.

Afin de répondre aux attentes sans cesse croissantes de ses clients et des autres parties prenantes, la direction a souhaité mettre en œuvre un système de gestion fondé sur les lignes directrices définies dans les normes internationales ISO9001 et ISO14001.

ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX

La direction s'engage à assurer :

- la connaissance et la mise en œuvre des exigences applicables, et le respect de tout autre engagement pris ou déclaré volontairement ;
- le respect des autorisations et permis applicables ;
- la traduction de ces obligations dans les processus d'entreprise, sans négliger les aspects liés à la responsabilité sociale des entreprises ;
- le suivi du système de gestion et son amélioration continue en termes de capacité à atteindre les résultats et les performances prévus, afin de répondre de plus en plus aux besoins et aux attentes de toutes les parties prenantes.

Dans les sections suivantes, la direction définit des engagements spécifiques en matière de qualité et d'environnement.

La direction conserve l'entière responsabilité des performances du système de gestion en termes de qualité et de capacité à protéger l'environnement.

Toutefois, elle invite l'ensemble du personnel travaillant au sein de l'organisation ou sous son contrôle à contribuer, par son engagement, la qualité de son travail et le respect du système de gestion, à une amélioration continue au bénéfice non seulement de l'entreprise elle-même, mais aussi des générations futures.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE QUALITÉ

La direction promeut et soutient la recherche d'une satisfaction continue du client par les moyens suivants :

- l'acquisition de la responsabilité de l'approvisionnement en fonction de ses capacités ;
- la conformité du produit aux exigences obligatoires, déclarées et convenues applicables ;
- l'efficacité et la fiabilité du produit pour l'usage auquel il est destiné ;
- le respect des délais de livraison prévus dans les accords contractuels ;
- l'adéquation et la véracité des informations fournies ;
- la recherche continue pour le développement de produits de plus en plus performants ;
- la réduction des déchets afin de maintenir la compétitivité et d'être en mesure d'offrir des produits à des prix qui ne sont pas grevés par des coûts dus à des inefficacités ;
- le contrôle des produits et services achetés à des fournisseurs et sous-traitants externes ;
- l'entretien et l'amélioration des installations de production afin de garantir une capacité d'approvisionnement continue ;

- la délégation des processus à un personnel compétent et adéquatement formé, diffusant la culture de la sensibilisation et de la « réflexion fondée sur le risque », afin d'aborder chaque activité avec une approche orientée vers l'identification et la réduction des risques pour la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité personnelle ;
- le maintien des bénéfices d'exploitation pour assurer la continuité de l'activité et la possibilité d'investir dans de nouvelles technologies

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La qualité globale d'une organisation ne peut faire abstraction de sa capacité à mettre en œuvre ses processus dans le respect de l'environnement dans lequel elle opère. Pour ce faire, la direction s'engage à :

- agir conformément aux exigences obligatoires et aux engagements pris ;
- concevoir et développer des produits dans une optique de cycle de vie, en tenant compte des effets environnementaux associés non seulement à leur production, mais aussi aux phases de distribution, d'utilisation et d'élimination en fin de vie ;
- se tenir au courant des meilleures technologies disponibles pour la fabrication de ses produits et l'exécution de ses processus ;
- mettre en œuvre des mesures de contrôle opérationnel pour prévenir et réduire l'impact lié à ses activités ;
- exercer un contrôle et une influence, dans les limites de ses possibilités, également sur les fournisseurs et sous-traitants externes ;
- envisager d'éventuelles urgences environnementales et préparer des plans d'intervention ;
- utiliser les ressources de manière efficace ;
- limiter la production de déchets et mettre en œuvre des mesures pour faciliter leur élimination ;
- investir des ressources pour développer la culture de la protection de l'environnement en interne ;
- promouvoir un climat de coopération et de communication transparente avec les parties extérieures dans l'intérêt commun ;
- considérer les aspects environnementaux comme aussi importants que la génération de profits et mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires en temps voulu en cas de non-conformité.

Danillo Piantoni
Direction de FAPROSID